



Roue Libre

Madame Isabelle Dunod
Mairie de Chambéry
73 000 Chambéry

Chambéry, le 2 décembre 2022

Objet : pérennisation aménagement cyclable Caffé - Monge

Etat des lieux

En novembre 2021, le tronçon provisoire de la piste cyclable reliant la place Caffé à la place Monge était réalisé. Après une année d'expérimentation, il convient de se pencher sur sa pérennisation et l'amélioration des connexions aux voies adjacentes. En effet, ce tracé constitue un chaînon important de la liaison Est-Ouest de l'agglomération.

Nous avons identifié les difficultés suivantes :

- Côté Rue de la République, l'insertion est rendue difficile par la présence d'obstacles (mobilier urbain, containers, arbres, etc..). De façon analogue, le croisement et le changement de côté de chaussée peut constituer un danger pour les cyclistes sortant de l'aménagement vers la Rue de la République avec les bus circulant en sens inverse.
- Côté Place Caffé, l'angle du tracé rend l'insertion dangereuse depuis le rond-point de la place.
- Sur la partie centrale de cet itinéraire cyclable, il conviendrait d'empêcher l'accès aux véhicules motorisés et d'utiliser les dernières places de stationnement pour permettre l'agrandissement de l'espace au profit du public (terrasse, espace de jeu, espace vert...).

Ci-dessous, exemple de présence de 4 véhicules sur la piste cyclable, alors qu'une seule place PMR est disponible. Le jeune cycliste est contraint d'emprunter le trottoir :



Nos propositions à court terme

Afin de sécuriser l'usage de la piste, il conviendrait de limiter au maximum les interactions avec les usagers motorisés. Au niveau de l'entrée Est, nous proposons de ne pas maintenir les deux places restantes (autopartage et PMR) et de modifier cette entrée pour former une aire d'un seul tenant avec l'espace piétons/cyclistes actuel.

Côté Ouest (place Caffé), les places de stationnement, situées le long du passage Sébastien Charléty, pourraient être neutralisées et le tracé cyclable amélioré en déplaçant le canisite et l'emplacement des containers. Afin de pousser la logique de sécurisation, il pourrait aussi être envisagé de modifier la circulation sur la place Porte Reine, afin d'augmenter l'aire piétonne de la ville de Chambéry dans la continuité de l'allée de l'imprimerie. Ces propositions profiteraient également directement aux élèves et parents d'élèves fréquentant l'école Caffé. En parallèle, la voirie du rond-point de la place Caffé pourrait être réduite. Sa configuration en double voie apparaît surdimensionnée par rapport aux usages et aux flux actuels.

Comme rappelé en introduction, cet axe Caffé Monge s'inscrit à l'échelle de l'agglomération comme un axe Est-Ouest capital pour l'essor de la pratique cyclable (cf proposition détaillée de Roue Libre envoyée fin septembre à Grand Chambéry et Chambéry). Dès lors, les aménagements aux deux extrémités de Caffé/Monge ne doivent pas être négligés.

Nos propositions à moyen terme

Pour une vision plus ambitieuse sans toutefois nécessiter une reprise de façade à façade, nous formulons les propositions suivantes :

- Moyennant un projet d'envergure, la ville de Chambéry pourrait envisager de supprimer les deux ronds-points des places Caffé et Monge.
 - En termes de circulation, celui de la Place Monge ne présente qu'un intérêt limité désormais au seul bénéfice des bus, taxis et véhicules de secours. L'emprise au sol de ce rond point est considérable. Il serait possible de réaffecter cette emprise sous la forme d'un espace vert et arboré.
 - Le rond-point de la place Caffé pourrait être totalement revu pour supprimer cette sensation de « périphérique automobile ».

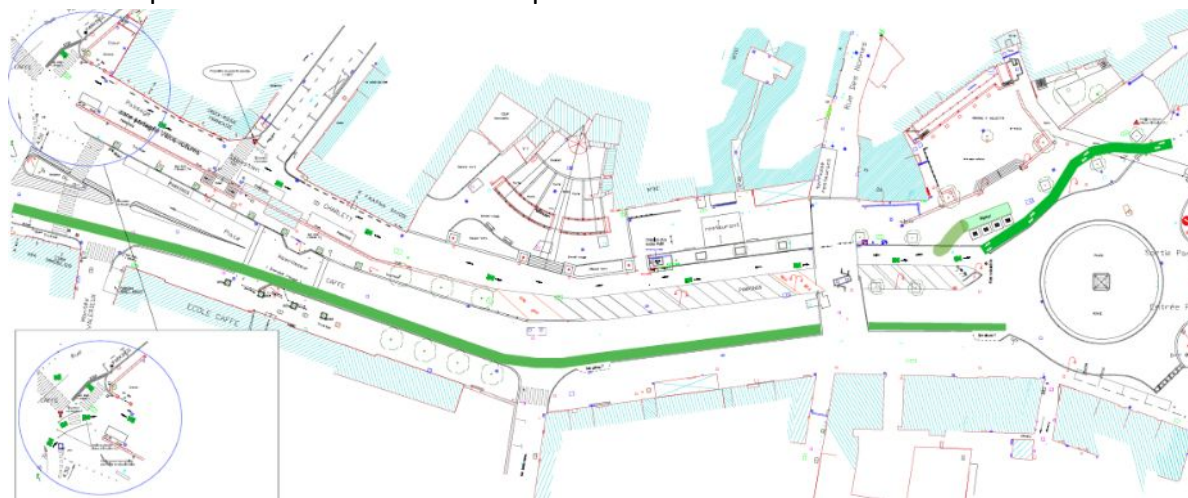
Il nous semble indispensable de redonner à ces deux places (Caffé et Monge) ainsi qu'à la place de l'Europe leur fonctionnalité première, les rendant plus accessibles aux piétons et offrant aux commerçants des espaces pour des terrasses et aux résidents et usagers des modes doux des espaces verts, c'est-à-dire ce que l'on attend en 2022 d'une « place » de centre ville.

Condition sine qua non d'un tel objectif, réduire significativement la présence de véhicules stationnés en voirie qui constituent une pollution visuelle, sonore et olfactive. La présence des parkings Q-Park Europe/Curial, Falaise, Manège d'un côté ; Château et Hôtel de ville de l'autre soit 7 parkings dans un rayon d'environ 300 mètres, pour un total de plus de 1 850 places disponibles, doit permettre de modifier quelques emplacements de stationnement du domaine public et offrir cet espace libéré aux citoyens et visiteurs.

De manière annexe, la configuration actuelle de plusieurs stationnements ne respecte pas les dispositions réglementaires applicables aux traversées piétonnes qui devront être en

vigueur en 2026, ni les dispositions prévues pour les niveaux les plus élevés de vigipirate, interdisant notamment le stationnement devant les écoles.

- Côté versant (au Sud de l'axe), nous renouvelons notre proposition de mars 2021 qui comprenait la réalisation d'une bande cyclable entre Place Caffé et Place Monge, bande cyclable qui pourrait être notamment mise à disposition des commerçants en période estivale et permettre une extension temporaire de leurs terrasses.



- Enfin, côté Place Caffé, l'aménagement d'une voie verte dans la continuité du tracé temporaire passant au Nord du rond point, desservant la Rue du Château et passant à l'arrière de l'arrêt de bus Préfecture. Puis, dans la continuité le long de l'Avenue de Lyon côté Préfecture, le prolongement de cette voie verte afin de desservir les hôpitaux, les quartiers Est (Bissy, Biollay notamment). Cela constituerait une bonne amorce pour un aménagement cyclable sécurisé jusqu'à Cognin, projet défendu par Roue Libre à l'occasion de la Vélorution du printemps dernier.

Dans l'attente de vous rencontrer pour échanger sur ces propositions.